



**Master 1 Lucidité**  
**(Lutte contre les inégalités et les**  
**discriminations dans le travail et l'emploi)**

**Mention Sciences Sociales**

**Catalogue des cours**  
**2024-2025**

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Classe, race, genre (41ASAA01-CM)**

Enseignant-e(s)	BLANCHARD Soline, FLECHER Claire, MONCHATRE Sylvie
Nombre d'heures	21h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	<p>Comment comprendre le fonctionnement des sociétés occidentales contemporaines, et plus particulièrement les dynamiques de production, de reproduction et de contestation des inégalités sociales qui les structurent ? Cet enseignement vise à apporter des éléments de réponse à cette question au prisme du concept de rapport social, entendu comme un principe de division d'une formation sociale en groupes aux intérêts antagonistes qui s'affrontent autour de certains enjeux. Si l'enseignement appréhende plus particulièrement trois types de rapports sociaux (de genre, de classe et de race), permettant de saisir les spécificités sociohistoriques de chacun, il questionne aussi l'imbrication et la co-production des rapports de pouvoir et des processus de catégorisation sociale et leurs conséquences, dans une perspective intersectionnelle.</p>
Modalités d'enseignement	<p>Les séances combineront apports magistraux des enseignantes et discussions collectives à partir de différents supports pédagogiques. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.</p>
Modalités d'évaluation	Oral + Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Age et Génération (41ASBA02)**

Enseignant·e(s)	Isabelle Mallon
Nombre d'heures	21
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Contrôle terminal / Dossiers

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Sociologie du travail et de l'emploi (41ASAB01)**

Enseignant·e(s)	Sylvie Monchatre
Nombre d'heures	21 h
Niveau	M1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	<p>Le cours vise à réfléchir à ce que le travail fait aux inégalités sociales. Nous interrogerons le périmètre et les définitions des activités de travail, les conditions de leur répartition entre les groupes sociaux et les inégalités ainsi que les discriminations qui en résultent. Nous nous intéresserons plus particulièrement aux dimensions paradoxales de la dynamique salariale, dans la mesure où celle-ci tend à renforcer les hiérarchies sociales, sexuées et raciales, mais contribue également à les malmener voire à les rendre illégitimes.</p> <p>Le cours reviendra sur l'histoire du salariat et abordera les notions clés permettant de saisir les modalités de l'actualisation des inégalités et discriminations au travail, tant dans l'industrie que dans les services publics et privés, à la lumière de la division sexuée du travail productif et reproductif. Il permettra d'appréhender les inégalités en termes de mobilisation différentielle des groupes sociaux, mais également d'élucider les conditions dans lesquelles l'organisation du travail et les conditions de réalisation de l'activité perpétuent, renforcent ou malmènent l'ordre social, national ou sexué.</p>
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Contrôle continu

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Sociologie des inégalités et discriminations (41ASAB02-CM)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline
Nombre d'heures	21h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	<p>Comment définir les inégalités sociales et les discriminations ? Quelles en sont les principales déclinaisons ? Comment les saisir ? Comment évoluent-elles dans le temps ? Quels sont les facteurs déterminant les tendances observées ? Comment les inégalités et les discriminations se (re)produisent-elles ? Comment s'articulent-elles entre elles ? Quels sont leurs effets sur les collectifs et les individus ? Comment s'organisent la dénonciation et la lutte contre les inégalités sociales et les discriminations ? Dans ce cours, les étudiant·es se familiariseront avec des outils leur permettant d'évaluer ces questions de manière critique et développeront une vue d'ensemble des multiples dimensions des inégalités et des discriminations dans les sociétés contemporaines, une connaissance des principaux mécanismes qui participent à leur (re)production et une compréhension des enjeux sous-jacents. Cet enseignement vise à permettre aux étudiant·es : d'intégrer le regard des sciences sociales sur les inégalités sociales et les discriminations ; d'identifier les réalités empiriques saisies par la recherche ; d'acquérir la capacité à mobiliser les concepts étudiés pour définir les inégalités sociales et les discriminations, et expliciter comment elles se (re)produisent dans les sociétés contemporaines.</p>
Modalités d'enseignement	<p>Les séances combinent des exposés magistraux de l'enseignante portant sur les éléments clés de définition et d'analyse des inégalités sociales et des discriminations, et des discussions collectives à partir de différents supports pédagogiques.</p>
Modalités d'évaluation	<p>Oral + Examen final sur table</p>

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Méthodologie des sciences sociales (1) (41ASAC01-TD)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline, FLECHER Claire, MONCHATRE Sylvie
Nombre d'heures	18h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	Couplé avec l'enseignement « 41ASAC02 TD Enquête collective (1) », cet enseignement vise à familiariser les étudiant·es avec la démarche de recherche en sciences sociales à partir d'une double approche : d'une part, il s'agit de leur permettre d'acquérir un socle de connaissances sur l'épistémologie et la méthodologie de la recherche par la lecture de textes ; d'autre part, il s'agit de leur faire mettre en pratique ces connaissances par la réalisation d'une enquête de terrain en temps réel.
Modalités d'enseignement	La formule pédagogique combinera essentiellement deux types de contenus : discussions collectives et apports magistraux prenant appui sur la lecture de textes en lien avec la méthodologie et l'épistémologie de la recherche ; travail individuel et collectif visant à accompagner la réalisation de l'enquête de terrain. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances est ainsi essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.
Modalités d'évaluation	Ecrit individuel

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Enquête collective (1) (41ASAC02-TD)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline, FLECHER Claire, MONCHATRE Sylvie
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	Couplé avec l'enseignement « 41ASAC01 TD Méthodologie des sciences sociales (1) », cet enseignement vise à familiariser les étudiant·es avec la démarche de recherche en sciences sociales à partir d'une double approche : d'une part, il s'agit de leur permettre d'acquérir un socle de connaissances sur l'épistémologie et la méthodologie de la recherche par la lecture de textes ; d'autre part, il s'agit de leur faire mettre en pratique ces connaissances par la réalisation d'une enquête de terrain en temps réel.
Modalités d'enseignement	La formule pédagogique combinera essentiellement deux types de contenus : discussions collectives et apports magistraux prenant appui sur la lecture de textes en lien avec la méthodologie et l'épistémologie de la recherche ; travail individuel et collectif visant à accompagner la réalisation de l'enquête de terrain. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances est ainsi essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.
Modalités d'évaluation	Dossier

## Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2 Parcours Lucidité

### Anglais pour les sciences sociales (41ASAC03)

Enseignant·e(s)	Alison Davies
Nombre d'heures	14 heures
Niveau	Master 1
Semestre	S1 et S2
Description et objectifs du cours	Ce cours est conçu pour encourager les étudiants à être proactifs et à s'impliquer dans les activités proposées qui reflèteront essentiellement des sujets d'actualité et des études de cas liés au master. Chaque étudiant sera encouragé à prendre la parole et à travailler en équipe. Le programme se veut vivant et pertinent et les débats et discussions occuperont une place prépondérante. La notation prendra en compte la participation, la préparation des activités ainsi que l'engagement et la motivation de chaque étudiant.
Modalités d'enseignement	TD
Modalités d'évaluation	Contrôle continu (oral/écrit)

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Fondements de l'action publique (41ASAD01-TD)**

Enseignant-e(s)	BLANCHARD Soline
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	<p>Qu'est-ce qu'une politique publique ? Pourquoi parle-t-on aujourd'hui davantage d'action publique ? Comment analyser l'émergence et la prise en charge de problèmes se posant à une société donnée, à un moment donné ? Comment analyser leur transformation en objet d'intervention publique ? Comment s'opèrent les prises de décision et la mise en œuvre de l'action publique ? Comment analyser ses effets ? Cet enseignement aborde ces questions via différentes séquences permettant d'éclairer les processus, instruments et protagonistes concourant à l'action publique, ainsi que les enjeux sous-jacents, notamment en termes de rapports de pouvoir. D'un point de vue opérationnel, cet enseignement vise à permettre aux étudiant-es de s'approprier la démarche méthodologique et la boîte à outils de la sociologie de l'action publique, afin de pouvoir mener, en autonomie, des analyses sur différents domaines, notamment en matière d'inégalités et de discriminations. De façon plus large, l'enseignement vise aussi à favoriser une réflexion critique et éthique sur l'action publique et ses mutations contemporaines.</p>
Modalités d'enseignement	<p>Les séances s'organisent en deux temps : des discussions collectives à partir d'articles scientifiques explorant les multiples déclinaisons de l'action publique, en lien avec la question des inégalités sociales et des discriminations ; des exposés magistraux de l'enseignante présentant des éléments clés pour l'analyse de l'action publique. La contribution active des étudiant-es tout au long des différentes séances n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.</p>
Modalités d'évaluation	Oral + Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Initiation au raisonnement juridique (41ASAD03)**

Enseignant·e(s)	Carole Giraudet
Nombre d'heures	9h
Niveau	M1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	Le cours d' « initiation au raisonnement juridique » a pour objet d'exposer et de discuter avec les étudiant.es des outils comme du travail du juriste. Il se décompose en deux parties. Une première partie est dédiée à une présentation interactive du droit (les règles de droit et les décisions de justice) et du travail sur le droit (tri et choix de la règle pertinente, qualification juridique des faits). La seconde partie est consacrée à une mise en œuvre collective : cas pratique et lecture de décisions de justice. L'objectif du cours est la compréhension du <i>Droit</i> , de son fonctionnement dans une perspective de réflexion et d'utilisation concrète de la règle pour tout acteur et toute actrice, censé.e ne pouvoir ignorer la loi.
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Contrôle terminal

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Dénaturaliser la santé (41ASBB01)**

Enseignant·e(s)	Axel Guioux
Nombre d'heures	18h
Niveau	M1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Projet personnel et professionnel (1) (41ASAE01-TD)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S1
Description et objectifs du cours	<p>Comment intègre-t-on un master de sciences humaines et sociales tourné vers l'analyse des inégalités et des discriminations au travail ? Comment s'insérer au sein d'un nouveau collectif universitaire regroupant des étudiant·es d'horizons variés ? Comment articuler apprentissages universitaires et insertion professionnelle ? Comment favoriser son entrée sur le marché du travail à l'issue du master ? Cet enseignement aborde ces questions en proposant d'accompagner les étudiant·es dans leurs parcours et projections socioprofessionnelles. Cet enseignement vise à leur permettre de : préciser leurs motivations, attentes et questionnements à l'égard de la formation ; développer des connaissances sur les opportunités professionnelles en lien avec la LCDE, en vue notamment de la recherche de stage ; comprendre les dynamiques traversant tout collectif de travail, afin de s'y préparer dans la vie professionnelle ; développer des compétences professionnelles par l'appropriation d'outils de gestion courants dans la vie des organisations.</p>
Modalités d'enseignement	<p>Les séances alternent activités collectives, discussions et exposés magistraux de l'enseignante. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.</p>
Modalités d'évaluation	/

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Sociologie du syndicalisme (42ASAA03)**

Enseignant·e(s)	Claire Flécher
Nombre d'heures	18
Niveau	M1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	<p>Ce cours de sociologie du syndicalisme vise à initier les étudiant·e·s à l'analyse sociologique des syndicats et du syndicalisme en croisant une approche socio-historique, à la sociologie du travail et à la sociologie du droit. L'objectif central est de s'interroger sur les pratiques : au-delà de ce qu'en dit le droit, que font concrètement les syndicats et les syndicalistes ? En quoi consiste le travail de ces derniers ? Comment sont-ils organisés ? Comment et sur quelles questions agissent-ils ? A partir d'un retour historique sur la genèse des syndicats français, on expliquera comment ces questions sont inscrites dans une traditions politique spécifique entre syndicalisme chrétien et révolutionnaire, interdiction des corporations et revendications ouvrières. De manière plus actuelle, le cours s'intéresse à la sociologie des syndiqué·e·s : qui sont-ils et elles ? Dans quels secteurs travaillent-ils ? Quelles sont leurs trajectoires individuelles, à la fois professionnelles et syndicales ? Enfin, le cours s'arrête sur quelques enjeux qui traversent le syndicalisme de nos jours (individualisation des conditions d'emploi, intensification du travail, internationalisation de la production, division genrée et ethno-raciale du travail), et sur les initiatives développées pour tenter de s'en saisir et d'impulser un « renouveau syndical ».</p>
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Gestion des ressources humaines de la diversité (42MAAB022-CM)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	<p>Qu'est-ce que la « diversité » ? Quels sont ses liens avec la « discrimination » ? Comment cette notion a-t-elle émergé dans les sociétés occidentales contemporaines, et plus particulièrement dans les organisations de travail et la gestion des ressources humaines (GRH) ? Quels en sont les principaux protagonistes et les principaux outils ? Quelles sont les représentations et pratiques associées à la diversité ? Quelles sont les politiques menées en la matière ? Quels en sont les effets ? Quels débats et controverses accompagnent l'essor de la gestion des ressources humaines de la diversité ?</p> <p>Telles sont les principales questions auxquelles ce cours se propose d'apporter des éléments de réponse. Cet enseignement vise à permettre aux étudiant·es de : se familiariser avec le regard posé par les sciences sociales sur la gestion de la diversité ; repérer les travaux et auteur·es de référence de ce domaine de recherche ; identifier les réalités empiriques saisies par la recherche permettant d'analyser la fabrique et la mise en œuvre de la diversité dans les organisations ; identifier les enjeux scientifiques, politiques et sociaux sous-jacents à la gestion des ressources humaines de la diversité.</p>
Modalités d'enseignement	L'approche pédagogique combine des exposés magistraux présentant les principaux cadres d'analyse et concepts associés et des recherches empiriques, ainsi que des temps de réflexion autour de différentes ressources (images, statistiques, exemples tirés de l'actualité, etc.).
Modalités d'évaluation	Examen final sur table

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Sociologie des compétences (42ASACM2)**

Enseignant-e(s)	Sylvie Monchatre
Nombre d'heures	21 CM
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	L'objectif du cours est d'analyser les usages sociaux de la notion de compétence, tant dans les politiques éducatives et managériales que dans celles qui promeuvent l'égalité et la diversité dans le travail et l'emploi. Ces « politiques de la compétence » ne doivent pas faire illusion : elles se revendiquent d'un idéal méritocratique qui, sous couvert d'égalité des chances et d'appel à la responsabilité individuelle, contribue à reproduire et légitimer l'ordre social, au risque de convertir les verdicts sociaux en défaillances individuelles. Le cours vise en particulier à repérer les processus de naturalisation des compétences qui, à partir des catégorisations dont elles font l'objet et des formes prises par la division sexuée ou racisée du travail, conduisent à leur dévalorisation. L'hypothèse qui sera explorée dans ce cours est que si les « politiques de la compétence » poursuivent une visée d'adaptation aux exigences du marché du travail, en générant de multiples formes d'inégalités, de discriminations et d'exclusions, les contradictions dont elles sont porteuses contribuent également à déstabiliser l'ordre social, national et sexué.
Modalités d'enseignement	CM mutualisé avec M2 DRESE
Modalités d'évaluation	Dossier et oral

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**« Droit de l'Antidiscrimination en action » (42ASAB01)**

Enseignant·e(s)	Myriame MATARI, Avocate au Barreau de Lyon
Nombre d'heures	15h00
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	<p>Sollicitée dans des cadres tel que les politiques publiques de lutte contre les discriminations (notamment par les villes de Villeurbanne, Lyon, Grenoble et Nantes et par les métropoles de Grenoble et Nantes) ou encore des cadres militants et associatifs (association REAJI, Formes-Actions, RECLAIM), et formée au droit de la non-discrimination, Myriame MATARI se propose de partager avec les étudiant·e-s les expériences et actions qu'elle mène ainsi que les enjeux autour de la mobilisation pratique de ce droit. Elle partagera ses expériences d'usages stratégiques du droit de la non-discrimination autour de l'animation d'une permanence gratuite de lutte contre les discriminations à Villeurbanne, de formations-actions de professionnel·le-s de structures membres des réseaux de prévention des discriminations, d'ateliers de « legal empowerment » auprès d'habitant·e-s de quartiers populaires en partenariat avec des associations de proximité, et de conseils et enfin d'accompagnement d'une association engagée dans une action de groupe sur les contrôles de police discriminatoires et dans des contentieux stratégiques.</p> <p>Elle transmettra des savoirs et expertises utiles en droit de la non-discrimination pour être en mesure de mener ce type de projet et évaluera la capacité des étudiant·e-s à intégrer les bases du droit de la non-discrimination pour élaborer et animer des actions locales de prévention et lutte contre les discriminations par la mobilisation du droit. L'évaluation se fera sur la base d'un travail individuel de consultation socio-juridique appliquée à un cas de discrimination et sur la base d'un travail de groupe autour d'une action de mobilisation du droit présentée oralement avec remise du dossier.</p>
Modalités d'enseignement	CM /TD
Modalités d'évaluation	Contrôle continu ou terminal / Exposés / Dossiers

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Politique et droit de l'Union Européenne (42ASACM1)**

Enseignant·e(s)	Camille Percher
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Contrôle terminal – Examen sur table

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Action publique de lutte contre les discriminations (42ASAB03)**

Enseignant·e(s)	Anouk FLAMANT
Nombre d'heures	22 h + 2 h évaluation
Niveau	Master 1
Semestre	Semestre 2
Description et objectifs du cours	<p>Le cours porte sur la construction du problème des discriminations en France, ainsi que sur ses diverses formulations et sa prise en charge politique et administrative, tant à l'échelle nationale que dans les collectivités locales, à partir des années 1990.</p> <p>Il s'appuie principalement sur une sociologie des discriminations et du racisme, une sociologie de l'action publique et une sociologie du droit. Les principaux apports théoriques concernent l'analyse de l'action publique et de ses instruments à différentes échelles d'intervention.</p> <p>Le cours est structuré en quatre parties : Une première partie est consacrée à l'émergence historique de la lutte contre les discriminations en France, en particulier en matière de racisme. La deuxième partie se concentre sur l'administration de cette action publique à l'échelle nationale et sur les difficultés rencontrées pour l'institutionnaliser en France, avec des comparaisons internationales. La troisième partie examine l'action publique locale en se focalisant aussi bien sur les acteurs qui la mettent en œuvre que sur le champ politique et associatif. Enfin, une dernière partie explore l'exemple des "villes accueillantes" et la place de la lutte contre les discriminations dans ces dynamiques locales.</p>
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Contrôle terminal sur table

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Philosophie de l'égalité (42ASAC01)**

Enseignant·e(s)	Claire Flécher
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	<p>Ce cours vise à aborder, de manière non exhaustive, différentes pensées philosophiques, sociologiques et anthropologiques qui traitent de la question de l'égalité et des inégalités. L'objectif est de montrer comment la question de l'égalité est au cœur du fonctionnement des sociétés et des débats philosophiques et politique de « ce qui fait société ». Mais aussi à partir de la question de l'égalité/inégalité, c'est la question de « ce qui est juste » qui arrive tout de suite.</p> <p>A partir d'exemples plus ou moins récents, on abordera trois types de pensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pensées qui présentent l'égalité comme impossible ou pour lesquelles l'égalité est dommageable pour la société ;</li> <li>- Les pensées qui défendent que l'égalité est possible / souhaitable ;</li> <li>- Les pensées qui se font critiques de cet idéal égalitaire. Une fois que l'on a dit que l'égalité est souhaitable, que faisons-nous ?</li> </ul> <p>Ce détour philosophique doit aussi servir à comprendre comment ces 3 manières de se positionner par rapport aux inégalités continuent de structurer les débats politiques, mais aussi dans quelle mesure ces trois manières d'appréhender les inégalités ont pu évoluer selon les contextes ? Dans quels termes ?</p>
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Ecrit sur table

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Introduction à l'ergonomie (42ASAC02)**

Enseignant·e(s)	Christelle Casse
Nombre d'heures	15h
Niveau	M1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	
Modalités d'enseignement	CM
Modalités d'évaluation	Ecrit sur table

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Méthodologie des sciences sociales (2) (41ASAD01-TD)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline, FLECHER Claire, MONCHATRE Sylvie
Nombre d'heures	15h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	Couplé avec l'enseignement « 42ASAD02 TD Enquête collective (2) », cet enseignement vise à familiariser les étudiant·es avec la démarche de recherche en sciences sociales à partir d'une double approche : d'une part, il s'agit de leur permettre d'acquérir un socle de connaissances sur l'épistémologie et la méthodologie de la recherche par la lecture de textes ; d'autre part, il s'agit de leur faire mettre en pratique ces connaissances par la réalisation d'une enquête de terrain en temps réel.
Modalités d'enseignement	La formule pédagogique combinera essentiellement deux types de contenus : discussions collectives et apports magistraux prenant appui sur la lecture de textes en lien avec la méthodologie et l'épistémologie de la recherche ; travail individuel et collectif visant à accompagner la réalisation de l'enquête de terrain. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances est ainsi essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.
Modalités d'évaluation	Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Enquête collective (2) (41ASAC02-TD)**

Enseignant-e(s)	BLANCHARD Soline, FLECHER Claire, MONCHATRE Sylvie
Nombre d'heures	18h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	Couplé avec l'enseignement « 41ASAC01 TD Méthodologie des sciences sociales (2) », cet enseignement vise à familiariser les étudiant-es avec la démarche de recherche en sciences sociales à partir d'une double approche : d'une part, il s'agit de leur permettre d'acquérir un socle de connaissances sur l'épistémologie et la méthodologie de la recherche par la lecture de textes ; d'autre part, il s'agit de leur faire mettre en pratique ces connaissances par la réalisation d'une enquête de terrain en temps réel.
Modalités d'enseignement	La formule pédagogique combinera essentiellement deux types de contenus : discussions collectives et apports magistraux prenant appui sur la lecture de textes en lien avec la méthodologie et l'épistémologie de la recherche ; travail individuel et collectif visant à accompagner la réalisation de l'enquête de terrain. La contribution active des étudiant-es tout au long des différentes séances est ainsi essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.
Modalités d'évaluation	Dossier

**Master Sciences Sociales – Université Lumière Lyon 2**  
**Parcours Lucidité**

**Projet personnel et professionnel (2) (42ASAE01-TD)**

Enseignant·e(s)	BLANCHARD Soline + Externes
Nombre d'heures	12h
Niveau	Master 1
Semestre	S2
Description et objectifs du cours	Dans la lignée des enseignements dispensés au premier semestre, ce deuxième volet du module « projet professionnel et personnel » poursuit l'accompagnement des étudiant·es dans leur approche réflexive et prospective en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Cet enseignement vise à leur permettre de : préciser leurs motivations, attentes et questionnements à l'égard de la formation ; développer des connaissances sur les opportunités professionnelles en lien avec la LCDE ; saisir les enjeux de l'insertion professionnelle dans le domaine de la LCDE ; identifier et développer des compétences professionnelles ; préparer leur recherche de stage.
Modalités d'enseignement	Les séances alternent activités collectives, discussions et exposés magistraux de l'enseignante et des intervenant·es externes. La contribution active des étudiant·es tout au long des différentes séances n'est pas seulement souhaitée ou encouragée : elle est essentielle à la réussite du processus d'apprentissage.
Modalités d'évaluation	Dossier